

Congrès Mondial de WAPES 2025 5 au 8 mai - Abidjan, Côte d'Ivoire



QUESTIONS ET REPONSES

- **Options de participation :** Serait-il possible d'assister au Congrès en personne, ou une participation à distance est-elle également envisagée ?

Le Congrès mondial (7-8-9 mai 2025) et l'Assemblée générale de WAPES (6 mai 2025) se tiendront uniquement en présentiel. Aucune participation à distance n'est envisagée. Pour l'Assemblée générale du 6 mai, si un membre ne peut pas être présent, il sera possible de donner une procuration à un autre membre effectif de WAPES.

- **Frais de participation pour les SPE membres de WAPES :** Quels sont les frais de participation pour les représentants des SPE membres de WAPES ?

Chaque SPE membre de WAPES doit couvrir ses propres frais de participation au Congrès mondial et à l'Assemblée générale (avion, hôtel, visa, etc.).

- **Conditions d'inscription :** Y a-t-il des dates limites d'inscription ? Combien de représentants des SPE membres de WAPES pourront participer à cet événement ?

--> Pour l'Assemblée générale de WAPES, **2 personnes par SPE** peuvent participer. Il en va de même pour le Congrès mondial, mais des discussions peuvent avoir lieu avec le Secrétariat exécutif si plus de 2 personnes souhaitent y participer.

--> Un **formulaire de pré-inscription** est disponible en ligne jusqu'au 5 février 2025. Les informations contenues dans ce formulaire permettront au secrétariat exécutif de WAPES et au SPE ivoirien de préparer au mieux le Congrès, et notamment d'envoyer aux participants des lettres d'invitation pour les demandes de visa : <https://forms.office.com/e/65D1FbgwSc>

--> Un **appel à contribution** a également été lancé pour les SPE souhaitant participer en tant qu'orateur et/ou modérateur au Congrès mondial. La date limite de soumission est fixée au 14 février 2025 : <https://forms.office.com/e/hDMVNHnWf>

--> Lors de l'Assemblée générale du 6 mai, **la gouvernance de WAPES sera renouvelée avec l'élection du président, des 5 vice-présidents, du trésorier, des membres du Conseil d'administration et des auditeurs internes**. Si un membre souhaite se présenter aux élections, il peut remplir le formulaire suivant avant le 5 février : <https://forms.office.com/e/XUyve9nb2Q>